

FOYER SOCIO-EDUCATIF (FSE)

Le foyer socio-éducatif est avec l'Association Sportive un des deux associations créées au sein de l'établissement scolaire.

L'assemblée générale du FSE a eu lieu le 05/02 (une invitation avait été envoyée par mail à l'ensemble des familles).

72 % des familles adhèrent au foyer.

Pour ce qui est des recettes, les cotisations sont la première source de revenus suivie des recettes provenant du distributeur automatique (salle des professeurs) et de la vente des photos de classe (organisée le 19 mai prochain).

Côté dépenses, le foyer intervient pour les sorties et spectacles proposés aux élèves (il apporte un complément aux sommes versées par les familles). Il coordonne les achats groupés (livres scolaires ou calculatrices par exemple). La vie du foyer situé sur le site Michelet (rénovation des locaux, achat de jeux, ...) est entièrement à la charge du FSE.

Enfin le FSE intervient au coup par coup pour aider des familles en difficultés (aide exceptionnelle pour des sorties ou du matériel).

Le budget annuel s'équilibre en recettes et dépenses à 4 200 €.

Renouvellement du bureau :

Présidente : Mme GAGNAIRE Rachel

Trésorier : M. LAURENT Franck

Secrétaire : M. AVINENS Laurent

RAPPEL : Communication : messagerie personnelle

La communication par mail est un moyen d'échange rapide, efficace et fiable.

Nous utilisons régulièrement le service de messagerie de l'ENT mais nous avons constaté une sous utilisation de la part des familles (certains de nos messages ne sont pas lus).

Aussi, nous avons décidé d'élaborer un carnet d'adresses avec les mails personnels afin de gagner en efficacité.

Depuis début décembre, il a été testé et fonctionne correctement.

Les messages vous sont adressés à partir de la vie scolaire. Vous pouvez utiliser cette adresse pour communiquer avec ce service.

Le site du collège : un outil pour le collège

Depuis le printemps dernier, le site du collège a été entièrement repensé.

Son actualisation est prise en charge dans le cadre d'un atelier animé par Mme BIWER, professeur d'allemand. Un travail important a déjà été réalisé et le résultat est remarquable.

Ce site est important puisqu'il constitue une vitrine de notre établissement (il apparaît en premier lors d'une recherche sur google).

Vous aussi parcourez ces rubriques et faites part de vos commentaires ou suggestions.

<http://www.collegejulesvalles43.fr/>



LA LETTRE DU COLLEGE JULES VALLES

Mars 2016

Calendrier pédagogique

Classes de 6^e, 5^e et 4^e : la remise des bulletins du 2^e trimestre aux parents (élèves en difficulté) aura lieu le 4 avril (rendez-vous avec le professeur principal)

Pour les élèves de 3^e, des rendez-vous d'orientation concertée seront proposés du 25/03 au 01/04 selon les classes.

(rencontre avec professeur principal, conseillère d'orientation et principal)

3e3 le 25/03 de 8 h à 12 h

3e 5 le 29/03 de 13 h 30 à 17 h 15 30

3e 4 et 3e 6 : le 01/04 de 8 h à 11 h

3e 1 et 3e 2 : le 04/04 de 14 h à 17 h

PORTES OUVERTES

Samedi 12 mars

9 h — 12 h 30

RENTREE SEPTEMBRE 2016

La préparation de la prochaine rentrée est bien avancée. Les effectifs attendus sont les suivants :

Niveau	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	ULIS
Nombre de divisions	5 *	5	5	5	2
Effectif	119 *	122	128	121	24

SEUILS D'OUVERTURE

Les seuils d'ouverture sont fixés à 30 élèves par division. Ainsi, pour conserver 5 divisions à un niveau, nous devons y inscrire plus de 120 élèves.

* Compte tenu de l'importance de la classe de 6^e, nous avons fait le choix de maintenir 5 divisions à ce niveau en mobilisant nos marges de manœuvre.

REFORME DU COLLEGE

Comme vous le savez, le collège va vivre une importante réforme à partir de la rentrée 2016.

Cette réforme concerne bien tous les niveaux du collège simultanément.

Dans le numéro de novembre de la « Lettre du collège », nous avons présenté sommairement cette réforme d'envergure qui s'appuie sur une formation sans précédent des enseignants.

Afin d'échanger avec les parents, nous vous invitons à une réunion d'information **JEUDI 7 AVRIL à 18 h 30 (salle 103 au 1^{er} étage)**

Nous comptons sur votre présence.

NUIT DE L'ORIENTATION (élèves de 4e et 3e)
organisée par le C3E (Comité Ecole Emploi Entreprise)
JEUDI 10 mars à partir de 17 h 15 au centre culturel de Vals près le Puy



CLASSE A HORAIRE AMENAGE DANSE

L'ouverture de la Classe à Horaire Aménagé Danse a bien été prévue par l'Etat qui a délégué des moyens. Pour qu'elle soit officielle, elle doit être adossée à une structure culturelle, pour nous l'Atelier des Arts (l'enseignement de la pratique devant y être dispensé).

Cette structure dépend de la communauté d'agglomération, elle reçoit le soutien du département à travers le schéma départemental des enseignements artistiques.

Malgré tout l'intérêt que l'on reconnaît à ce dispositif CHAD, on se heurte à une grande frilosité de l'agglomération qui, pour l'heure, au motif d'un désengagement de l'Etat à travers la baisse des dotations, refuse de s'engager (au dernier CA, il a été évoqué une décision pour 2017).

Rappelons qu'à travers la CHAD, c'est un accès offert à l'univers de la danse par la pratique mais aussi par une approche théorique réalisée au collège dans le cadre de l'interdisciplinarité.

CALENDRIER CONSEILS DE CLASSE DU 2eme TRIMESTRE

L'arrêt des notes du 1er trimestre est fixé au 12/03/16

Classe	Date	Heure		Classe	Date	Heure
6e 1	LU 14/03	18 h 15		4e 1	MA 22/03	17 h 15
6e 2	MA 15/03	17 h 15		4e 2	JE 24/03	18 h 15
6e 3	MA 15/03	18 h 15		4e 3	LU 21/03	17 h 15
6e 4	LU 14/03	17 h 15		4e 4	LU 21/03	18 h 15
6e 5	JE 17/03	17 h 15		4e 5	JE 24/03	17 h 15
5e 1	MA 22/03	18 h 15		3e 1	JE 17/03	18 h 15
5e 2	MA 22/03	17 h 15		3e 2	LU 14/03	17 h 15
5e 3	LU 21/03	18 h 15		3e 3	LU 14/03	18 h 15
5e 4	LU 21/03	17 h 15		3e 4	JE 17/03	17 h 15
5e 5	JE 24/03	17 h 15		3e 5	MA 15/03	18 h 15
ULIS	JE 24/03	13 h		3e 6	MA 15/03	17 h 15

LES FORUMS DE JULES VALLES

Le collège a une double mission : instruire et éduquer.

L'essentiel des apprentissages se réalise en cours sous la responsabilité des professeurs dans le cadre des programmes nationaux.

Pour ce qui est de l'action éducative, chaque établissement définit sa propre politique à travers le Comité d'Education à la Santé et le Citoyenneté (CESC). C'est dans ce cadre qu'ont été mis en place des forums.

Un forum, qu'est ce que c'est ?

C'est une journée à thème qui permet de sensibiliser les élèves sur une question particulière. Il est fait appel à des intervenants extérieurs (associations ou institutions) qui ont une compétence reconnue (habilitation Education Nationale). Différents ateliers sont proposés sur la journée, les élèves participent à chacun d'eux.

Pourquoi avoir choisi d'organiser des forums ?

A la fois par souci d'efficacité (regrouper les interventions et éviter de trop perturber l'emploi du temps) et pour une meilleure lisibilité tant pour les élèves que les autres membres de la communauté éducative (au premier rang les parents).

Quels sont les forums organisés à Jules Vallès ?

Il y a un forum par niveau du cycle 4 (de la 5e à la 3e). Il faut noter qu'à partir de la prochaine rentrée ces forums s'articuleront aux Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I.) mis en place dans le cadre de la réforme des collèges.

5e	4e	3e
Egalité	Sécurité (Prévention routière)	Prévention des conduites à risques
A l'entrée de l'adolescence, la personnalité s'affirme parfois au détriment de l'autre.	À partir de 14 ans, les ados peuvent piloter un scooter	Avec l'entrée au lycée, les jeunes peuvent être tentés par « toute sorte d'expériences »
Mardi 29 mars	Mardi 8 mars	Mardi 9 février
Partenaires : Ligue de l'enseignement, Comité Départemental du Sport Adapté, Centre Départemental d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille	Partenaires : Sécurité Routière, Association Vivre et Conduire, AP MAIF, Pompiers, Police, ANATEEP	Partenaires : ANPPA, Allo Ecoute Ados, Police Nationale, PAEJ Monistrol/Loire
Objectif : montrer aux élèves que nous sommes riches de nos différences, lutter contre les stéréotypes	Objectif : montrer aux élèves comment partager la route en ayant un comportement responsable	Objectif : présenter aux élèves les comportements à risques, rappeler la loi.